



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 117778

Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les violences faites aux femmes. Deux lois sont venues compléter et améliorer les dispositifs existants en 2003 et 2006. Le plan global de lutte 2005-2007 définit 10 mesures pour l'autonomie des femmes, et se rattache aux principes définis par la charte de l'égalité. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser si les décrets d'application ont été publiés et quels sont les premiers effets de ces nouvelles mesures.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117778

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1167